

## PROGRAMME DE FORMATION

### Objectifs du bilan de compétences

Faire un point complet sur votre expérience professionnelle et personnelle et construire votre projet professionnel d'une manière concrète, efficace et dynamique.

Le bilan de compétences permet au bénéficiaire de :

- Définir les atouts et les forces qu'il ou elle tire de son parcours professionnel et personnel et des différents postes occupés,
- Clarifier les difficultés et les insatisfactions tant personnelles que professionnelles vécues, d'en comprendre l'origine,
- Identifier les centres d'intérêts, les motivations, les aspirations à favoriser dans le cadre d'un projet professionnel,
- Déterminer les compétences et les modes de fonctionnement développés tout au long du parcours
- Clarifier ce qui peut constituer un frein ou un piège, à la fois dans les modes de fonctionnement que dans l'activité de travail,
- Identifier les activités et le ou les projets qui sont en cohérence d'une part avec le parcours, les aspirations et les besoins pratiques pour l'avenir.

Le bilan de compétences permet de prendre du recul accompagné d'un expert, de mettre en exergue vos motivations, vos sources de satisfaction

### Durée du bilan de compétences

- Les bilans de compétences de CDEH Conseil durent entre 18h à 24h, selon la situation et le besoin du client,
- Nos accompagnements durent en moyenne entre 3 à 4 mois. Ce temps relativement "long" permet de travailler en profondeur et en intensité, de faire le point avec recul, de prendre le temps de faire des enquêtes terrain, enquêtes métier et de travailler à sa projection personnelle. Prendre son temps permet de faire le choix juste pour Soi.

### Public concerné

Ce Bilan de Compétences ne nécessite pas de prérequis.

Il s'adresse à toute personne active, notamment :

- Les salariés du secteur privé,

## PROGRAMME DE FORMATION

- Les demandeurs d'emploi : la demande doit être faite auprès de Pôle emploi, de l'APEC ou de Cap emploi,
- Les salariés du secteur public (fonctionnaires, agents non titulaires, etc.) : textes spécifiques mais dans des conditions similaires aux salariés.

### Modalités Pédagogiques

- Alternance d'entretiens individuels, en face à face ou à distance, avec un consultant expérimenté de phases de travail personnel entre les séances.
- Techniques de questionnement (verbales et écrites), d'écoute, et des exercices,
- Questionnaires permettant d'identifier les forces, les qualités, modes de fonctionnement de la personne et son environnement de travail privilégié (VIA Character, évaluation 360°, messages contraignants, ...), sélectionnés en fonction des besoins,
- Capacité du consultant à faire approfondir les différentes réponses de manière à obtenir les éléments concrets caractérisant ses ressources et son capital

### Formateur

- Le bilan de compétences est assuré exclusivement par Christine Dewavrin, fondatrice du cabinet de conseil CDEH Conseil.
- Issue du monde de l'entreprise, formée à la dynamique de changement et praticienne neurocognitive et comportementale (certifiée auprès de l'institut des neurosciences de Bruxelles en 2021), je vous accompagne de manière individuelle dans votre progression et vous guide tout au long de votre expérience d'évolution.
- Trait d'union entre votre avenir et vous, je m'implique à vos côtés pour développer vos connaissances, compétences, renforcer votre capacité à changer et aborder le changement en toute sérénité.

## PROGRAMME DE FORMATION

### Programme du bilan de compétences

Le bilan de compétences s'articule autour de trois grandes phases : préliminaires, investigation, conclusion. Voici les étapes clés du bilan :

#### Etape 1 : lancement du bilan

- Poser les objectifs et le cadre du bilan,
- Définir les objectifs personnels du bénéficiaire et les résultats escomptés : qu'attendez-vous de ce bilan de compétences ? qu'est-ce qui vous fera dire – à la fin – que vous aurez atteint les objectifs définis en début de bilan ?
- Identifier les éventuels freins ou craintes et les enjeux pour la personne à entrer dans cette démarche de bilan.

#### Phase 2 : Exploration

- Travail sur le parcours professionnel et personnel et identification de vos forces et de vos ressources, mais aussi des freins et difficultés rencontrés et causes racines (environnement de travail ? conflit de valeurs ? déséquilibre entre les responsabilités et les moyens à votre disposition ?,...),
- Identification de vos valeurs et analyse par rapport à votre situation professionnelle actuelle (analyse d'écart),
- Identification de vos besoins et analyse par rapport à votre situation professionnelle actuelle (analyse d'écart),
- Mise en exergue de vos centres d'intérêts, de vos motivations intrinsèques, de ce qui vous met en énergie dans une activité de travail, ce qui vous fait vibrer. Emergence d'activités, d'environnement ou de métier qui vous attirent,
- Réalisation de votre portefeuille de compétences : réalisation de la liste exhaustive ce que vous savez faire et être et identification de ce que vous préférez faire (ce que je veux garder versus ce que je sais faire mais que je ne veux plus faire). Réalisation de votre mind-mapping de compétences.
- Recherches personnelles sur les métiers qui vous attirent et debrief,
- Réalisation d'enquêtes terrain auprès de professionnels qui réalisent le ou les métiers envisagés et debrief en séance de travail. Cette phase essentielle d'enquêtes permet de mesurer la réalité du terrain et de clarifier le projet professionnel (choix plus affiné),
- Détermination du projet professionnel et identification des compétences requises. Analyse d'écart entre les compétences détenues et les compétences à développer.
- Validation du projet professionnel par rapport aux conditions pratiques de la personne (adéquation avec sa situation personnelle, ses besoins, ...)
- Réalisation du plan d'actions : détermination des actions nécessaires et planification dans le temps. Le cas échéant, en cas de création, réalisation du pitch.

#### Phase 3 : conclusion

- Remise de la note de synthèse
- Analyse par rapport aux objectifs définis en début de bilan de compétences,
- Evaluation de la satisfaction du bénéficiaire,

## PROGRAMME DE FORMATION

- Synthèse argumentée par le bénéficiaire sur son projet et les actions qu'il va mettre en œuvre à l'issue du bilan (prise d'autonomie),
- Prise d'un rendez de suivi à 6 mois.

### Tarifs

- Bilan 18h : 2700€ HT
- Bilan 24h : 3600€ HT
- TVA non applicable, article 293 B du code général des impôts

### Lieu et accessibilité

- Les bilans se réalisent majoritairement et prioritairement en présentiel face à face,
- Le cas échéant si c'est le besoin du client, le bilan peut se faire en visio. Des accompagnements ont déjà été réalisés en visio et les résultats ont été tout aussi efficaces.
- Mes locaux sont accessibles aux personnes en situations de handicap. Vous pouvez me faire part de toutes situations particulières. Dans le cadre d'un engagement personnel d'inclusion, j'adapte mes bilans de compétences afin d'en faciliter l'accès à tous.

### Me contacter



**Christine Dewavrin**  
christdewavrin@gmail.com  
06 20 75 48 04



**CDEH Conseil**  
Villa office  
913 avenue du général de gaulle  
59 910 BONDUES